



## **Rôle de Président(e)** **de l'Association des Sculpteurs de Saint-Eustache**

Le Président est l'Officier exécutif en chef de l'Association.

### **Représenter l'Association :**

- Auprès des responsables élu(e)s de la ville de Saint-Eustache, lors d'événements annuels tels que : Bistro du maire, souper des bénévoles.
- Auprès des responsables permanent(e)s des services de la ville et leurs employé(e)s de soutien lors d'événements tels que : Gala de la culture, Arts en Fête, La rentrée Culturelle et la remise de nos œuvres collectives.
- Auprès des responsables des organismes culturels de la ville lors d'événements annuels tels que : Festival de la Galette, Soirée reconnaissance.

### **Tâches :**

- Agir comme président lors des 2 Assemblées Générales Annuelles (AGA) tenues en avril et septembre et lors des réunions du Conseil d'Administration (CA) environ 6 fois dans l'année. Cela implique de fixer les dates et agenda ainsi que de s'assurer que ces réunions se déroulent dans le bon décorum et que les élections se déroulent conformément.
- Organiser avec le CA les activités et les ateliers pour les membres tels que : Souper de Noël et de fin d'année, Exposition annuelle, Projet d'œuvre collective, atelier du samedi, festival Arts en Fête, de la Saint-Jean, et de la Galette.
- Voir au respect et à l'application des règlements et des consignes de l'association en agissant comme modérateur lors de litiges conflictuels s'il y a lieu.
- Réserver et signer les contrats avec la ville des locaux pour nos activités : AGA, Exposition annuelle, le souper de Noël et le souper de fin d'année.
- Remplir les formulaires requis par la ville et les organismes tels que :
  - Demande de subvention pour projet collectif;
  - Demandes de matériel pour des événements de la ville et des organismes;
  - Reconnaissance des organismes une fois par année;
- Agir comme personne-ressource auprès de la ville pour transmettre les problèmes concernant l'atelier Louis Laurion, tel que :
  - Internet et téléphone;
  - Inondation stationnement au printemps;
  - Changement avec les clés ;
  - Défectuosité des portes de garages;
  - Peinture extérieure du bâtiment.